

Castenau-le-Lez

La tarification sociale de l'eau



■ Remise des chèques de services aux représentants des CCAS.

Pour le président du Syndicat mixte Garrigues Campagne (SMGC) Jacques Grau, « même si l'impact de l'eau ne représente qu'une faible partie du budget des familles (0,4% environ), il n'en demeure pas moins qu'il faut aider ceux qui en ont le plus besoin et c'est la volonté du syndicat ».

Et pour ce dernier, les entités qui connaissent le mieux la situation des familles, qui sont au plus près de leurs soucis, et qui sont les premières mises à contribution en cas de problèmes, sont les CCAS (Centre communal d'action sociale) des communes.

Réunis au siège du syndicat à Castelnau-le-Lez, le mercredi 29 juin, les représentants des CCAS des communes du périmètre ont reçu des chèques de services entre 10 € et 25 €, qui seront remis aux personnes aidées et pourront accompagner le paiement d'une facture eau auprès de Véolia.

Pour chiffrer le montant de ces aides, un tableau des tranches, par composition familiale, a été établi sur la base d'une consommation moyenne au plan national de 120 m³ pour une famille de quatre personnes.

La mise en place du chèque tarification sociale de l'eau, proposé à titre expérimental par le syndicat Garrigues Campagne aux familles en grande difficulté financière, est une première en région. « Il concilie assistance, dignité et favorise l'accès à l'eau », explique le président du syndicat qui chiffre le montant de cette aide autour de 7000 €.